

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple – Un But – Une Foi
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

CENTRE REGIONAL DES ŒUVRES
UNIVERSITAIRES
DE SAINT-LOUIS (CROUS)



00000156 N°.....MESRI/CROUS/CSA

Saint-Louis, le 20 FEV. 2026

LE DIRECTEUR,

NOTE DE SERVICE

Durant la période du ramadan, les horaires de travail sont fixés ainsi qu'il suit :

- du lundi au jeudi : de 08 H 00 mn à 15 h 00 mn ;
- le vendredi : de 08 H 00 mn à 13 h 00 mn.

Les dispositions de la présente note ne s'appliquent pas aux agents de service à feu continu qui restent soumis aux horaires habituels.

J'attache du prix au respect strict de ces horaires de travail.

Ampliations :

- CSA ;
- AC ;
- Tous Chefs de Département et de Service ;
- Tous Conseillers et Coordonnateurs de Cellule ;
- Affichage ;
- Large diffusion.


Centre Régional des Œuvres
Universitaires de Saint-Louis
Pour le Directeur par Délégation
Le Chef des Services Administratifs

AMATH DIA